

De la compagnie anglaise de prêt de la cité de *London*, province d'*Ontario*; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, concernant la banque d'*Ontario*, ne soit pas passé dans sa forme actuelle.

De la compagnie de manufacturière médecines, dite *Fellows*, de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de la soustraire de l'opération de l'acte relativement à la résidence et à la nationalité de ses directeurs.

De *Thomas A. Edison*, inventeur et électricien; demandant un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés, pour prolonger le temps fixé pour la manufacture de ses divers brevets d'invention à quatre ans à partir de leurs dates respectives, et pour permettre l'importation des inventions ou de certaines parties des dites inventions pendant ces quatre ans et pour d'autres fins.

De l'honorable *J. R. Thibaudeau* et autres, de la cité de *Montréal*, *Toronto* et *Hamilton*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de la Grande Station Centrale,"—et

De *Thomas A. Edison* et autres, de la cité de *New-York* et de la Puissance du *Canada*; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de la lumière électrique d'*Edison* du *Canada*."

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'*Hamilton*, en date du 28 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable sir *Alexander Campbell*, ministre de la justice, a fait rapport à la Chambre, que Son Excellence le gouverneur-général a reçu une dépêche télégraphique du très honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, laquelle est comme suit :—

LONDRES, 6 mars, 1882.

" Message du 3 mars soumis à la Reine. Sa Majesté très heureuse des félicitations de la législature et du peuple du *Canada* et de ses expressions de loyauté et de dévouement.

(Signé) *KIMBERLEY.*"

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les criminels ou les délinquants d'une autre possession de Sa Majesté qui se réfugient en *Canada*."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les seize premières clauses ont été lues et agréées.

La dix-septième clause a été lue et agréée en remplissant le premier blanc par le mot " janvier " et le second blanc par les mots " quatre-vingt-trois."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable *M. Archibald* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement,